



Syndicat
National des
Professionnelles
de la Petite Enfance

Proposition de Loi N° 1071 :

Une Manœuvre Politicienne Cynique et Sans Avenir

Guénange, le 19 mars 2025 – La proposition de loi déposée par la députée Christelle D'Intorni (UDR), soutenue par des membres de l'UDR et du Rassemblement National, prétend répondre à la crise de la petite enfance. Mais derrière les grandes annonces, **aucun moyen, aucun calendrier crédible, aucune ambition réelle.**

Le SNPPE et les professionnels de la petite enfance ne sont pas dupes de cette tentative de récupération politique, comme le souligne également le collectif *[Pas de bébés à la consigne](#)* dans son dernier communiqué.

Un encadrement irréaliste et hors-sol

Le texte impose 60 % de professionnels diplômés et un ratio de 1 adulte pour 4 enfants, alors que les crèches peinent déjà à recruter. **Sans revalorisation des salaires ni plan massif de formation**, cette annonce est purement démagogique et inapplicable... à moins de vouloir, en réalité, réduire l'offre d'accueil et renvoyer les femmes au foyer.

Un financement bricolé sur une taxe sur le tabac

Plutôt que d'engager un véritable investissement pour la petite enfance, cette PPL repose sur **une taxe additionnelle sur le tabac**, une ressource **instable** qui diminue chaque année. En externalisant le financement sur un produit de consommation plutôt que d'engager un investissement direct dans la petite enfance, cette proposition de loi éviterait ainsi à l'Etat d'assumer sa responsabilité et de garantir un budget pérenne.

Un avantage aux employeurs, pas aux professionnels

L'élargissement du Crédit d'Impôt Famille (CIFAM) bénéficie avant tout aux entreprises, sans aucune garantie d'amélioration pour les conditions de travail et les salaires des professionnels. **Encore une fois, les intérêts économiques passent avant la reconnaissance des métiers de la petite enfance.**

Le SNPPE appelle tous les professionnels à ne pas se laisser berner par cette opération de communication opportuniste, qui masque **l'inaction du gouvernement** face aux défis réels du secteur. Il est grand temps que l'exécutif **passe des paroles aux actes** : des engagements clairs, concrets et financés sont nécessaires pour répondre aux besoins urgents de la petite enfance. Les professionnels attendent des solutions durables, et non des promesses vides qui ne font que retarder l'indispensable réforme du secteur.